

Ecole Maternelle  
« Jean Burlaud »  
rue des crêtes  
03700 Creuzier-le-Vieux  
Tel : 04 70 98 70 13



maternelle.creuzier-vieux.03@ac-clermont.fr

Année scolaire 2024-2025

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE 2

du mardi 18 mars 2025

### **Présents :**

- Mme Bouillon, Adjointe aux Affaires Scolaires et aux Affaires Sociales - Mme Bradel  
Conseillère municipale – Déléguée à l'Enfance
- Mme Rabet, DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)
- Mme Pulido C., Mme Delavault, Mme Pulido R, Mme Ghizzo, , Mr Metenier, parents  
d'élève élus - Mme Robin, Directrice de l'école / enseignante classe de MS-GS - Mme Ménard  
(enseignante classe de MS-GS), Mme Chaussard (enseignante classe de TPS-PS), Mme  
Busserolle (enseignante classe de PS-MS),

### **Excusés :**

- Mme Pitalot, Inspectrice de l'Education Nationale (Vichy1) - Mr Corre, Maire de Creuzier-  
le-Vieux
- Mme London, DDEN (Déléguée Départementale de l' Education Nationale) - Mme Willem  
(enseignante en complément de service classe de MS-GS) - Mme Balleret Condello, Mme  
Grecq parents d'élève élus

Tour de table. Secrétaire de séance : Sandrine MENARD

### **1-Approbation du procès-verbal du conseil du 17 octobre 2024.**

### **2- Modification règlement intérieur**

Les membres du conseil approuvent la proposition de modification du paragraphe 1 du règlement intérieur de l'école concernant l'horaire de fermeture du portail le matin, à savoir 8h50 au lieu de 9h. Lecture du passage concerné du règlement.

### **3-Renouvellement dérogation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2025**

Nous arrivons à échéance de la dérogation des rythmes scolaires qui nous a été accordée en octobre 2022. Nous devons procéder à un renouvellement avant le 20 février 2025. La

division de l'organisation scolaire des services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Allier demande un avis du conseil d'école. Un vote à main levée est effectué : FAVORABLE 12 / ABSTENTION 0. Le renouvellement des rythmes scolaires à 4 jours est approuvé à la majorité. Une délibération du conseil municipal est jointe à la demande de renouvellement.

### **Rappel des horaires pour les 2 écoles**

#### **lundi-mardi-jeudi-vendredi**

##### **Ecole Maternelle**

8h40-11h50 et 13h35-16h25

ouverture du portail 8h30 et 13h25

##### **Ecole Élémentaire**

8h30-12h00 et 13h45-16h15

ouverture du portail 8h20 et 13h35

#### **4- Fonctionnement inscriptions restaurant scolaire pour la rentrée 2025 :**

Inscriptions des enfants via le logiciel CONCERTO (plateforme « Portail famille »). Madame Jacquet, Directrice Générale des Services, annonce qu'à partir de septembre 2025 les modalités d'inscription au restaurant scolaire seront modifiées. L'utilisation du logiciel « CONCERTO » offrira aux familles un portail de connexion fonctionnel pour le service de cantine. Ce logiciel polyvalent dédié à l'enfance et à la famille est conçu pour répondre aux besoins des collectivités. Il permettra en particulier d'interagir sur le versant de la gestion administrative entre les parents et la Mairie (outil d'optimisation et de traçabilité pour la comptabilité). Une réflexion sur les modalités de réservation des repas, par le biais de cet outil, sera menée, à laquelle pourront participer les représentants élus des parents d'élèves. Une réunion de travail à cette fin sera proposée. Les paramétrages sont en cours pour un démarrage à la prochaine rentrée scolaire. La municipalité communiquera avant les vacances d'été plusieurs compléments d'information sur ce sujet auprès de l'ensemble des parents d'élèves.

**5- Effectifs et répartition des élèves** : 90 élèves admis à ce jour : 31 GS nés en 2019, 25 MS nés en 2020, 33 PS nés en 2021, 1 TPS né en 2022 répartis dans 4 classes.

**6- Prévisions et inscriptions pour la rentrée 2025** : 31 passages au CP, 25 GS, 33 MS, estimation 27 PS (total estimé : 85)

Pour les enfants nés en 2022 et domiciliés à Creuzier-le-Vieux les inscriptions pour la maternelle se font en Mairie dans un premier temps (fournir le carnet de santé et le livret de famille à ce moment-là) puis les admissions se feront auprès de Madame Robin, directrice de l'école (prendre rendez-vous par téléphone au 04 70 98 70 13).

Pour les enfants nés en 2022 non domiciliés à Creuzier-le-Vieux une commission/dérogation se réunira en juin (demande à effectuer en Mairie). **Visite de l'école, regroupement des petits et temps d'échange avec les parents prévus le mardi 17 juin à 17h pour les nouveaux.**

A noter : la dérogation est accordée pour tout le cursus scolaire sur la commune, inutile de refaire une demande lors du passage en CP.

**7- PPMS et sécurité :** au-delà des exercices d'évacuation incendie obligatoires, l'exercice départemental PPMS de type « Attentat-Intrusion » s'est déroulé le lundi 16 décembre 2024 en matinée. Ces pratiques maintenant connues sont réalisées pour sensibiliser, informer et responsabiliser les personnels, les élèves et les familles. La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) a proposé le jeudi 13 mars 2025 matin un exercice départemental PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) « Risques majeurs Tempête ». Nous avons procédé à un exercice de confinement des 4 classes dans la classe du bas (lieu de mise en sûreté prédéfini) avec une partie de l'exercice dans l'obscurité afin d'anticiper une éventuelle coupure des circuits (lampes de poche uniquement).

**8- Visite médicale des élèves nés en 2019 (GS) :** le Dr Banvillet, médecin scolaire, viendra voir les élèves de Grande section avant leur entrée au CP **Visite médicale des enfants nés en 2021 (PS) :** la visite a eu lieu les 3, 17, 18 et 20 février 2025 avec Eugénie Hernandez (puéricultrice PMI).

### **9- Projet d'école et Projets spécifiques :**

L'école travaille cette année sur le thème de « La forêt ». Après une visite au Domaine des Sallards, nous avons accueilli un spectacle à l'école le lundi 17 mars 2025 : « Il était une fois la forêt » Planète Mômes (financement coopérative scolaire 450€). En classe nous avons appris des comptines, des chansons et découvert des albums de littérature de jeunesse sur ce thème, nous avons travaillé sur la faune et les arbres. - « Musiques Vivantes » : Les interventions de Sophie se sont achevées avec un Bal le vendredi 31 janvier 2025 à la salle des fêtes de Creuzier-le-Vieux (10h pour les scolaires de la petite section au CE1) et 18h avec les familles). « La Sabotée Cussétoise » a accompagné le Bal (coût : 200 € financés par les coopératives scolaires des 2 écoles). - « La Grande Lessive » : depuis plusieurs années l'école participe à cette exposition éphémère proposée par l'artiste plasticienne Joëlle GONTHIER. Cette année elle aura lieu le jeudi 20 mars 2025. Accrochage des productions format A4 sur le thème « Du papier, des papiers, vos papiers » sur le fil le long du chemin. Nouveauté cette année : atelier WORKSHOP à 15h45 dans la cour de l'école avec parents et enfants (réalisation d'une œuvre collective). - « Anima » : le jeudi 27 mars 2025 le matin, visite de l'exposition à la galerie du CCV avec atelier pour les 2 classes de GS. Visite de la médiathèque de Vichy.

- « Ateliers sur le respect du corps » : le mardi 15 avril matin, nous proposerons aux enfants

d'aborder les thèmes suivants sous forme de discussions, de jeux et de lectures : Respect de son corps/ respect du corps des autres / les zones privées / Les gestes permis et interdits / Mon espace personnel / Limites à ne pas dépasser/ Capacité à dire NON et à exprimer ce que l'on ressent / Identifier les adultes de confiance. - Natation scolaire pour les GS : 7 séances du 14 avril au 27 juin 2025 à la piscine de Cusset le jeudi matin de 10h35 à 11h15. Certains parents se sont portés volontaires pour passer un agrément afin de pouvoir encadrer dans l'eau (4 parents l'ont obtenu le 23 janvier dernier). Nous rappelons que les séances de piscine auront

lieu à l'unique condition qu'il y ait 3 parents pour encadrer dans l'eau. Les parents qui s'inscrivent peuvent le faire pour une seule séance ou plus. Un tableau d'inscription sera affiché en avril.

**10- Liaison GS-CP :** une première rencontre aura lieu à la maternelle le vendredi 21 février 2025. Les Moyens des classes de Mmes Robin et Ménard seront pris en charge par les maîtresses des Petits et des Moyens qui se rendront au gymnase pour des ateliers sportifs. Des ateliers seront proposés aux grands et aux élèves de CP : parcours de motricité, jeux, diapositives, Kamishibai. Une deuxième rencontre est prévue en juin avec une visite de l'école élémentaire, un pique-nique et des lectures d'albums par les CP. Un temps d'adaptation et de découverte sera proposé aux GS chaque matin durant une semaine en juin (1h30 passée au CP pour les élèves de GS par groupes de 3 ou 4 élèves). Les parents emmèneront leur enfant à l'école élémentaire le matin, le confieront aux enseignants de CP (Sandra Blanchet et Caroline Chabanon), les maîtresses de maternelle les récupéreront au moment de la récréation. Mme Delavault remercie les enseignantes pour cette organisation qui n'existe pas dans toutes les écoles.

### **11- Les ventes / la coopérative de l'école :**

Vente de calendriers en décembre : bénéfice pour la coopérative scolaire de 734,59 €.

Vente des photos de classes faites par un professionnel : 1131,50 €.

Comme l'avaient suggéré les parents élus au conseil d'école précédent, une vente en ligne de chocolats de Pâques est en cours (18 familles ont participé pour l'instant). Mme Bradel suggère une vente de saucissons qui fonctionne bien dans d'autres écoles.

Les diverses ventes sont faites au profit de la coopérative de l'école et permettent le financement de spectacles, sorties ou achats de matériel éducatif. Le solde au 11/03/2025 s'élève à 5485,77 €.

Remerciements aux familles qui apportent leurs contributions à la coopérative scolaire (cotisations, ventes diverses).

### **12- Comptes Mairie : Année civile 2024**

- L'allocation de fonctionnement 2024 (3570 €, soit 42 € par élève) a été utilisée avant décembre.

- L'attribution investissement 2024 (2081,69 €) a été utilisée (1 armoire et 1 meuble bureau, 6 chaises enfants, 3 tabourets adultes, 1 poutre gym mousse, 8 coussins de sol).

- La subvention de fonctionnement (2100 €) a permis de couvrir les frais d'affranchissement du courrier (100 €), une partie des frais pour les sorties (500 €), l'achat de papier pour le photocopieur (350 €), des livres de Noël (850 €) et de BCD (300 €),

**Budget 2025 :** l'école souhaiterait un renouvellement de la subvention de fonctionnement afin de couvrir les frais d'affranchissement (100€), le papier photocopieur (350€), l'achat des livres

de Noël (90 x10€) et BCD (300€) ainsi qu'une partie des frais pour les sorties (500€), soit un total de 2150 € et une attribution investissement d'un montant de 1167,09 € (chaîne HIFI CD/USB pour la salle de motricité, 1 meuble colonne, set de 10 roues pour la cour de récréation, anneaux de motricité). Besoins en informatique : 1 jeu de hauts parleurs, 2 claviers/souris sans fil et 4 écrans 24 pouces.

Le montant de l'allocation de fonctionnement (42€ par enfant jusqu'à présent) et le budget seront votés en avril 2025 en Conseil Municipal.

L'équipe remercie la Mairie pour ses aides financières qui permettent un fonctionnement harmonieux de l'école.

### **13- Travaux :**

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour les travaux effectués. - Des travaux sont à prévoir sur les lavabos des classes. Ils sont trop petits pour permettre le nettoyage de la peinture.

- La réparation de la clôture de l'école côté Nord est terminée (cf posture Vigipirate sur le territoire national niveau « Urgence attentat » depuis le 15 janvier 2025).

- Il serait souhaitable de faciliter et sécuriser l'accès à la cabane à vélos afin que les enfants puissent sortir et ranger le matériel de façon autonome. Actuellement l'enseignante ne peut pas surveiller les élèves qui sont dans la cour et distribuer les vélos dans le local de la maison de l'Enfance. Ou bien prévoir un local dans la cour de l'école. - Les enseignantes souhaiteraient que le grillage de la cour soit sécurisé dans la partie haute (pose de protections sur les piques qui sont dangereuses).

- L'installation de la fibre a été effectuée et devrait considérablement faciliter le travail des enseignantes. Il reste quelques réglages à effectuer sur la téléphonie. La panne de la ligne téléphonique et l'absence de connexion internet durant le mois de décembre a particulièrement compliqué la tâche de chacun.

- La liste des travaux à prévoir est donnée à la Mairie (étagère tisanerie, moustiquaire cantine, remplacement vitres fendues couloir cantine, film occultant cantine, groom porte classe 1, butées de portes et crochets classe 4, vernir tables classe 2, volet roulant issue de secours classe 3, accroche balais...). Mme Jacquet apporte quelques informations : un audit HSSCP est prévu pour la restauration scolaire, on attend le retour d'Éric, cuisinier de la commune. Si besoin la contacter en attendant un remplaçant pour Mr Devrieze. Un nouvel RST (Responsable des Services Techniques) va être recruté.

Nos remerciements à la Municipalité qui s'efforce, dans la limite de ses contraintes budgétaires, de prendre en compte nos différentes demandes liées au bien vivre des enfants.

A noter : accueil de stagiaires

Fabienne du 20 janvier au 14 février 2025

Morgane, Maëlle et Margot du 10 au 21 mars 2025

Noham du 16 au 27 juin 2025

Lianna, Lana du 23 au 27 juin 2025

Mme Robin déclare la réunion terminée à 18h45 et remercie les participants

Prochain conseil d'école : le mardi 24 juin 2025

Président de séance

Gwenann ROBIN

Secrétaire de séance

Sandrine MENARD